

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCAATION

29 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 04 avril à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

29 mars 2024

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DE-ROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LER-RAUX Muriel, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mme YBERT Sandra qui donne pouvoir à Mme MALERBA Lydie
Mme JOUANNE Lydie qui donne pouvoir à Mme LECONTE Marie-France
Mme FORNERET Sarah qui donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel

Absent(s) : non excusés :

Monsieur AUBIN Luc a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Terri- toriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Procurations : 3

Votants : 10

DEL2024/04/04-14

SUBVENTION 2024 – ASSOCIATION « BOUGE TA BLOUETTE »

Messieurs Julien Chatellier, Arnaud Couillard, Antoine Fanfani et Mesdames Lydie Malerba, Sandra Ybert ne prennent pas part au vote.

Le Maire rappelle que l'association prend en charge le Noël des enfants et diverses autres activités comme la fête de la musique. Avec l'augmentation du prix des spectacles, une aide supplémentaire de 200 euros est demandée par l'association.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal accorde :

- 250 € pour le fonctionnement de l'association
- **700 € pour l'arbre de Noël 2024 et autres activités**

Soit la somme globale de **950,00 €**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2024, section fonctionnement.

Le Secrétaire de séance,
Luc AUBIN



Le Maire,
Rodolphe JARDIN

